DEMARCHE D'EFFICIENCE A FRANCE TRAVAIL

600 postes en moins dans les fonctions support, et ce n'est qu'un début !

France Travail n'a pas eu de moyens supplémentaires cette année, et n'en aura certainement pas plus en 2026. Alors, comment faire avec cette surcharge de travail et répondre aux priorités de la Loi Plein Emploi ?

La réponse est toute trouvée avec la mise en place d'une démarche d'efficience dans le but de dégager 3700 équivalents temps plein travaillé (ETPT) et redéployer les gains obtenus vers 3 missions en priorité : le contrôle de la recherche d'emploi, la prospection entreprise et l'accompagnement intensif.

Plusieurs leviers vont être utilisés : l'IA, la privatisation accrue de nos missions et le transfert de postes des fonctions support vers le réseau, les réorganisations de la DG et de la DSI doivent "activement" y participer. **600 ETPT sont concernés dans un premier temps !**

Tous les moyens sont bons !

Toujours dans le même objectif d'efficience, les personnels des fonctions support seront incités au départ. La négociation en cours d'un accord GEPP (Gestion des Emplois et Parcours Professionnels), s'intègre dans cette même logique.

Pour la CGT, aucun poste n'est de trop à France Travail !

Les annonces gouvernementales en matière budgétaire nous font craindre que les réductions de postes dans les fonctions support ne sont en réalité qu'un premier pas vers des coupes plus importantes dans nos effectifs. **La CGT mettra tout en œuvre pour s'y opposer.**

Le DG crée son circuit court choisissez le bon circuit : la CGT !

Et pendant ce temps, notre DG, nous annonce, la mise en place d'une initiative *"Circuit court"* pour rendre effective la vision "*Ensemble rendons possible la réussite de tous"*. Il promet, un échange "*sans filtre, dans un cadre plus direct, plus simple, plus proche du terrain*". **Pense-t-il obtenir d'autres réponses que celles que nous, organisations syndicales, lui donnons dans chaque cadre, chaque réunion, chaque appel à la grève ?** Ce circuit court est en réalité une tentative de court-circuiter les instances représentatives du personnel, masquer la dégradation de nos conditions de travail et le traitement de nos usager.es notamment avec le décret sanctions. Ne laissons pas croire aux collègues que leur parole sera écoutée et entendue !

Le moment est venu de nous mobiliser massivement pour défendre notre vision du Service Public !

- Refusons de voir dépouiller les fonctions support, indispensables au réseau !
- Exigeons le renforcement des effectifs en lien avec des missions répondant aux besoins des usagers.
- Exigeons l'augmentation de nos salaires et traitements.
- Exigeons la titularisation de nos collègues en contrats précaires.

« Ensemble, rendons possible la défense de nos missions, de nos emplois ! »
En nous organisant nombreux et nombreuses à la CGT !

Rejoignez-nous et Syndiquez Vous !

CGT France travail - 38 rue des frères Flavien - 75020 Paris
syndicat.cgt@francetravail.fr